

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 octobre 2015 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Est présent:

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2015-10-162

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2015-10-163

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
14 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2015 soit accepté tel que lu.

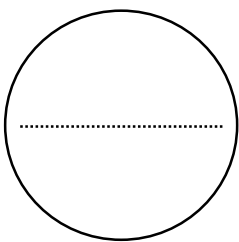
ADOPTÉE

rés : 2015-10-164

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
5 OCTOBRE 2015**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 5 octobre 2015. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de septembre 2015 soient acceptés au montant de **6 690,93 \$** et que les comptes à payer en date du 5 octobre 2015 soient payés au montant de **193 671,38 \$**.

ADOPTÉE



Avis de motion

RÈGLEMENT N° 294 SUR LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Pierre Boisvert, conseiller que le *Règlement n° 294 sur les animaux applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 295 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Isabelle Leduc, conseillère que le *Règlement n° 295 concernant la circulation et le stationnement applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 296 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET LA VENTE ITINÉRANTE APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Christine Schultz, conseillère que le *Règlement n° 296 concernant le colportage et la vente itinérante applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 297 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mauro Lando, conseiller que le *Règlement n° 297 concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 298 CONCERNANT LES NUISANCES APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Pierre Boisvert, conseiller que le *Règlement n° 298 concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

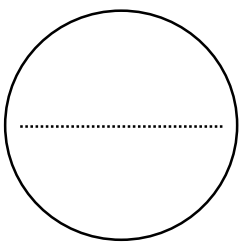
RÈGLEMENT N° 299 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Louise Lussier, conseillère que le *Règlement n° 299 concernant la sécurité, paix et ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 300 CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Isabelle Leduc, conseillère que le *Règlement n° 300 concernant les systèmes d'alarme applicable par la Sûreté du Québec* sera adopté lors d'une séance subséquente.



rés : 2015-10-165

AUTORISATION POUR LA FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT À L'AGENTE DU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- d'autoriser Mme Ninon Gagné, Agente de développement du loisir, à compléter les démarches auprès de la Caisse Desjardins pour la fourniture d'une carte de crédit Visa-Desjardins;
- d'autoriser Mme Ninon Gagné à l'utiliser, au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, avec une limite de crédit de 1 000 \$/mois, et ce, dans l'exercice de ses fonctions pour les postes budgétaires relatifs aux loisirs et après approbation du supérieur immédiat validant les disponibilités budgétaires, le tout, dans le respect du *Règlement n° 288 décrétant la délégation de pouvoir et abrogeant toute réglementation similaire antérieure.*

ADOPTÉE

RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Durant le mois de septembre, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux suivants:

- Assistance à l'inspecteur pour le test d'oxygène dissout à l'usine d'épuration;
- Réparation du tracteur Massey, entretiens sur la faucheuse New Holland et entretiens des équipements voiries;
- Fauchage des bords des ponts et des fossés;
- Fauchage des bords de chemin (début de la 3^e coupe);
- Tonte des pelouses et entretiens des parcs;
- Préparation, manutention, montage et démontage pour la 2^e édition du Festival automnal;
- Fermeture du jeu d'eau;
- Démontage du mur de storage au Centre Multi-Récréatif en vue de la préparation de la patinoire;
- Changement de néons brûlés dans la bibliothèque;
- Nettoyage des stationnements aux salles;
- Rencontre avec la firme Anthropie.

rés : 2015-10-166

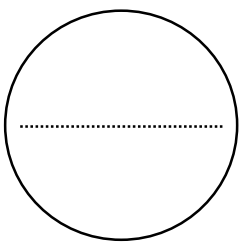
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION N°AO-2015-004 POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR ARTICULÉ – ADJUDICATION DU CONTRAT

Attendu le lancement de l'appel d'offres sur invitation pour le Projet n° AO-2015-004 pour l'achat d'un tracteur articulé (*ref : Résolution n° 2015-02-031*);

Attendu qu' Agritex, Équipements Colpron inc., Équipements Baraby inc., Claude Joyal inc. et Machinerie C & H inc. ont été invités, mais que seul Équipements Baraby inc. a déposé sa soumission au montant de 62 127,67 \$, plus taxes;

Attendu que la municipalité souhaite que la garantie relative à la faucheuse, un des accessoires listés à la soumission, commence à courir qu'au printemps; moment où son utilisation débutera;

Attendu que le devis prévoit à la clause 2.11 que la municipalité se réserve le droit de procéder à un paiement intégral ou à accepter les modalités d'un plan de financement de cinq (5) ans;



En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- accepter l'offre des Équipements Baraby inc. en y ajoutant la précision que la garantie pour l'achat de la faucheuse commence à courir au printemps lorsque son utilisation débutera;
- de lui adjuger le contrat pour l'achat d'un tracteur articulé comprenant tous les accessoires soumis, selon les termes du devis et de l'offre acceptée, et ce, pour un montant de 62 127,67 \$, plus taxes.

ADOPTÉE

rés : 2015-10-167

**RÉAMÉNAGEMENT ET PROLONGEMENT DU TROTTOIR
LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219 – RÉCEPTION DES
TRAVAUX ET DÉCOMPTE PROVISOIRE**

Attendu que la visite finale de chantier s'est déroulée le 25 septembre dernier afin d'identifier les déficiences à corriger et établir le décompte progressif n° 1 à l'endroit de l'entrepreneur chargé des travaux, soit Sintra Inc (Région Montérégie – Rive-Sud);

Attendu que le Groupe Conseil Génipur inc. a procédé à l'analyse et à la confection dudit décompte en application du mandat qui lui a été accordé (*ref : Résolution n° 2015-08-137*);

Attendu que le Groupe Conseil Génipur inc. recommande au conseil municipal de Saint-Patrice-de-Sherrington de procéder au paiement de la somme de 214 640,87 \$, taxes incluses, ce montant incluant la retenue contractuelle de cinq pourcent (5 %) des travaux réalisés à ce jour suite à la réception provisoire des ouvrages (25 septembre 2015);

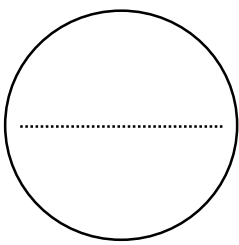
En conséquence, il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter le décompte provisoire n° 1 préparé par le Groupe Conseil Génipur inc. et de procéder au paiement de la somme de 214 640,87 \$, taxes incluses, ce montant incluant la retenue contractuelle de cinq pourcent (5 %) tel que susmentionné.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS DE JUIN 2015

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention première répondant	10
Intervention incendie	2
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accidents de la route	0
Entraide	4
Prévention	4
Formations	3



rés : 2015-10-168

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Attendu que la Semaine québécoise de prévention des incendies se tient du 4 au 10 octobre 2015;

Attendu que la meilleure façon de prévenir un incendie consiste à adopter des comportements sécuritaires;

Attendu que le Service incendie de Sherrington organise une activité de prévention le 10 octobre 2015 à la Caserne des pompiers;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'offrir le café et le jus ainsi que des prix de participation à la population qui participera à ladite activité.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MME MARIE-ÈVE GOYETTE AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Madame Marie-Ève Goyette a démissionné de ses fonctions au poste de secrétaire-réceptionniste en date du 21 septembre dernier. Celle-ci étant effective depuis le 25 septembre 2015.

rés : 2015-10-169

CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MME MANON DEMERS AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE PAR INTÉRIM

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement de confirmer l'embauche de Manon Demers au poste de secrétaire-réceptionniste par intérim et ce, rétroactivement au 24 septembre 2015 et jusqu'à son remplacement une fois la vacance comblée à ce poste.

ADOPTÉE

rés : 2015-10-170

CONFIRMATION DU LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER LE POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement de confirmer le lancement de l'appel de candidatures pour combler la vacance au poste de secrétaire-réceptionniste dès le 21 septembre 2015 sur les différents sites Internet et jusqu'à 7 jours suivant la parution de l'Info-municipal du mois d'octobre.

ADOPTÉE

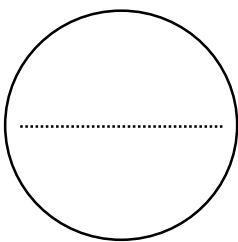
rés : 2015-10-171

APPRENDRE EN CŒUR –SOUPER-SPAGHETTI DU 23 OCTOBRE PROCHAIN À SAINT-RÉMI

Attendu que l'organisme *Apprendre en cœur*, dont la mission est de favoriser le développement du langage auprès des enfants de 0-5 ans, organise une activité de financement afin de permettre d'amasser des fonds pour la poursuite de leurs activités;

Attendu qu'un souper-spaghetti se tiendra le vendredi 23 octobre 2015 de 17h00 à 19h30 au Centre communautaire de Saint-Rémi;

Attendu que l'organisme sollicite un don pour la continuité de leurs activités;



En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement de remettre un don de 100 \$ à l'organisme Apprendre en cœur, et ce, puisque le budget des dons le permet.

ADOPTÉE

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE – DEMANDE DE DON

Ce pont est reporté à une séance subséquente.

rés : 2015-10-172

SOURIRE SANS FIN – CAMPAGNE OPÉRATION SOLIDARITÉ PARRAINAGE 2015

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à Sourire sans fin dans le cadre de leur campagne opération solidarité parrainage afin de confirmer le soutien du milieu envers les actions de cet organisme, et ce, puisque le budget des dons le permet.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Marc-André Poupart fait part au conseil de son mécontentement face aux travaux de réaménagement du trottoir municipal devant sa propriété, soit le 200, rue Saint-Patrice. Ce dernier va déposer une requête officielle à la municipalité pour être compensé de la baisse de valeur qu'il prétend avoir subi sur sa propriété. De plus, il demande que le site internet soit mis à jour.

M. Daniel Lussier, maire, invite M. Poupart à devenir membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Mme Georgette Couture demande pour quelle raison le camp de jour se retrouve dans le local des aînés l'été au lieu d'être au centre communautaire. De plus, elle mentionne aux membres du conseil que les portes sont souvent laissées déverrouillées et elle soupçonne que c'est dû à des oublis de la part de la municipalité. La porte derrière le gym est souvent ouverte au lieu d'être correctement fermée.

rés : 2015-10-173

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 50 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉ

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015.